



MAIRIE
DE
SERRAVAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt mars deux mille vingt-six, le Conseil Municipal de la Commune de Serraval s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur François-Régis GARBIT, Doyen d'âge du Conseil Municipal.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 mars 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de conseillers votants : 15

Présents : M. Yvan BREUILLOT, Mme Annick CHALANSONEX, Madame Maeva CHIROL, M. Pascal CHEVALLEREAU, M. Alexandre DESTREM, M. François Régis GARBIT, Mme Nathalie MASSART, M. Baptiste MERMILLOD, Mme Valérie ORGE, M. Olivier PAILLOT, M. Marc PORRET, Mme Corinne SAUVE, Mme Adeline TOULORGE, M. Olivier VINCENT.

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

Absente excusée : Mme Nicole THABUIS

A donné pouvoir :

Mme Nicole THABUIS à Nathalie MASSART

23 MARS 2026

ARRIVEE
5

Mme Maeva CHIROL est nommée secrétaire de séance.

DEL_05162026	Objet : ELECTION DU MAIRE SOUS LA PRESIDENCE DU DOYEN D'AGE DU CONSEIL MUNICIPAL
--------------	--

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-1 à L.2122-17,

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue,

Considérant que si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative,

Considérant la candidature de M. CHEVALLEREAU Pascal,

Sous la présidence de M. François Régis GARBIT, membre le plus âgé du conseil municipal conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Résultats du premier tour de scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

A obtenu :

- M. Pascal CHEVALLEREAU : 15

Le Conseil Municipal proclame élu Maire Monsieur Pascal CHEVALLEREAU.

Le vingt mars deux mille vingt-six.

Le Maire,
Pascal CHEVALLEREAU

La Secrétaire de séance,
Maeva CHIROL



Délibération certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa télétransmission en Préfecture le
- de sa publication le

Le Maire,
Pascal CHEVALLEREAU

24 MARS 2026 23 MARS 2026



Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil collectif

23 MARS 2026

ARRIVEE
5

4